



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-65750>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 25-65750

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

Correspondant : MME CLAIRE Sybil, acheteur

Adresse : 26 AV DU PROFESSEUR ANDRE LEMIERRE, 75020 PARIS

Coordonnées :

Téléphone : 0172602117

Courriel : sybil.claire@assurance-maladie.fr

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le marché a pour objet la réalisation d'une prestation d'assistance sociale pour les agents de la Cnam.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit d'un marché ordinaire traité à prix forfaitaires conformément à l'article R.2112-6 du code de la commande publique.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 03/10/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les modalités de règlement sont énoncées dans le C.C.A.P du marché. Le paiement s'effectue par virement bancaire dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de la facture originale. Le fond budgétaire concerné est le Budget de l'Etablissement Public (BEP).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Conformément à l'article R. 2142-22 du Code de la commande publique, aucune forme juridique du groupement n'est imposée

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont indiqués à l'article 5 du Règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 15/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MA.2025.2012

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : CNAM

Contact : MME CLAIRE Sybil, Acheteur

Adresse : 26 av PROFESSEUR ANDRE LEMIERRE, 75020 PARIS

Coordonnées :

Poste :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : En application de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur. Tout dépôt sur un autre site ou sur adresse électronique est nul et non avenu.

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2025